



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 19 septembre 2011**

L'an deux mil onze, le lundi 19 septembre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, MM. Migeon, Le Gallo, Mmes Honoré, Proust, M. Rabier, Mmes Puissesseau, Courtemanche, MM. Follet, Girard, Sauzeau, Stanimirovic, Langer, Mme Jiguet, MM. Simonnet, Vivet, Zapf-Lacroix, Melle Genet, Mme Gachet, M. Durand, Mme Gouardo, M. Barthélémy.

Absents excusés représentés :

Mme Comina avait donné pouvoir à Mme Martin
Mme Jarrousse avait donné pouvoir à M. Sauzeau
Mme Deschamps avait donné pouvoir à Mme Puissesseau
M. Regnault avait donné pouvoir à M. Migeon
Mme Bureaux avait donné pouvoir à M. Le Gallo
M. Arnaud avait donné pouvoir à M. Zapf-Lacroix
M. Bocquet avait donné pouvoir à M. Durand

Secrétaire de séance : Mme Courtemanche.

Le procès-verbal de la séance du 4 juillet 2011 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Les 6, 13, 20 et 27 juillet 2011 à 16 h 00 : Festival « Contes au Jardin » dans le cadre des contes de la Monnaye ;

Le 6 juillet 2011 à 14 h 30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. ;

Le 9 juillet 2011 à 10 h 30 : Inauguration des extensions de la promenade des Mauves ;

Le 14 juillet 2011 à partir de 8h30 : Cérémonie du 14 juillet – Concours de pêche, Marché nocturne, feu d'artifice et bal populaire ;

Le 15 août 2011 : Fête de la Nivelle, par le Conseil de quartier de la Nivelle ;

Le 28 août 2011 : Vide-grenier organisé par le Conseil de quartier de la Haute Croix ;

Le 3 septembre 2011 à 17 h 00 : Fête du pont ;

Le 11 septembre 2011 : Forum des Passions ;

Le 14 septembre 2011 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0)238 447 667

E-mail :
maine@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com

Le 15 septembre 2011 à 20 h 30 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du lundi 19 septembre 2011 ;

Les 17 et 18 septembre 2011 : Journées du Patrimoine : visites de la ville, de la Collégiale et de jardins privés ;

Le 17 septembre 2011 à 10 h 30 : Réunion de travail du Conseil Municipal des Enfants relative à la mise en place du Pédibus ;

Le 19 septembre 2011 à 20 h 00 : Visite du garage Fauconnier et du site des Tanneries ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Election d'un adjoint – Indemnités de fonction.

Il est procédé à l'élection d'un 8^{ème} Adjoint.

À l'issue du premier tour, Monsieur Simonnet est élu Adjoint, à la majorité absolue avec 20 voix (8 votes nuls, Monsieur Barthélémy ne prenant pas part au vote).

À l'issue, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce sur la modification de la délibération du 31 mars 2008 fixant le détail des indemnités de fonction des élus, afin qu'une indemnité identique à celle des autres Adjoints soit attribuée à Monsieur Simonnet.

Budget Principal : décision modificative n°1.

À l'unanimité, l'Assemblée adopte la décision modificative n°1 sur le Budget Principal 2011 de la Commune d'un montant de 55 462 € permettant la réalisation de divers investissements non prévus au Budget Primitif ou d'apporter des compléments.

Saison Culturelle 2012 : demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès de la Région, de l'Etat et du Département, dans le cadre de la mise en œuvre du prochain programme de la Saison Culturelle pour l'année civile 2012.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de :

*** l'Association Raid 4 L Trophy (La Ska Trelle),**

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 400 € à l'Association La Ska Trelle, dans le cadre de la participation d'un équipage composé de Magdunois au Raid 4L Trophy, en contrepartie d'animations lors du marché dominical et lors de la Foire de la Saint-Martin.

*** l'Association « Scènes 2 Gazelles ».**

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association Scènes 2 Gazelles, dans le cadre de l'organisation d'un échange culturel avec des musiciens colombiens.

Actualisation des tarifs des branchements d'eau et location de compteurs.

À l'unanimité, l'Assemblée actualise certains tarifs relatifs aux branchements d'eau, aux abonnements et aux compteurs, applicables à compter du 1^{er} janvier 2012.

Actualisation des tarifs de branchements au réseau d'assainissement et participation pour le raccordement à l'égout.

À l'unanimité, l'Assemblée actualise à hauteur de 3 % les frais de branchement au réseau d'assainissement, applicables à compter du 1^{er} janvier 2012, tout en maintenant le tarif de participation pour raccordement à l'égout.

Taxe sur la consommation finale d'électricité : fixation du coefficient multiplicateur.

À l'unanimité, l'Assemblée fixe un coefficient multiplicateur de 7,5 au barème établi pour la taxe sur la consommation finale d'électricité, afin d'adapter celle-ci aux besoins de modernisation du réseau électrique et de maintenir un niveau constant de recettes.

Avis sur la mise en place de servitudes d'utilité publique sur le site de la Société APM Group.

À l'unanimité, l'Assemblée émet un avis favorable sur le projet d'arrêté préfectoral instituant des servitudes d'utilité publique sur le site de la société APM Group, en vue de l'usage futur du site, afin de se prémunir de tout risque potentiel de pollution, et décide de le faire compléter par une levée de servitudes si l'usage du site n'était pas industriel, à condition que les contraintes soient appliquées.

Signature d'une convention de servitudes avec les gestionnaires des réseaux.

À l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer en tant que de besoin une convention de servitudes avec les gestionnaires de réseaux amenés à intervenir sur des parcelles communales.

Communauté de Communes :

- **retrait des précédentes délibérations,**
- **approbation de nouvelles délibérations relatives à l'approbation du périmètre, des statuts,**

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve le périmètre de la Communauté de Communes proposé par l'arrêté préfectoral en date du 1^{er} septembre 2011, les statuts de la Communauté de Communes et la représentation des communes en son sein, afin de tenir compte du retrait des communes de Charsonville et d'Epieds-en-Beauce.

Désignation des représentants de la Commune au sein de la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal élit Madame Martin, Monsieur Migeon, Monsieur Rabier, Madame Comina Monsieur Simonnet et Monsieur Langer en tant que délégués titulaires pour siéger au sein de la future Communauté de Communes, et Monsieur Girard, Monsieur Le Gallo, Madame Courtemanche, Madame Puissesseau et Monsieur Vivet en tant que délégués suppléants.

Signature d'une convention de mise à disposition de terrain auprès de la SAFER sur la Z.A.C. des Tertres.

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à négocier et signer une convention avec la SAFER en vue de maintenir une activité agricole à titre précaire sur les parcelles incluses dans la Z.A.C. des Tertres qui ne doivent pas faire l'objet de travaux à court terme.

Personnel Communal : modification du tableau des effectifs.

À l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur la modification du tableau des effectifs du personnel communal en autorisant la création d'un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe, (suite à réussite à un concours), la création de 2 postes d'éducateur APS principal 1^{ère} classe (suite à la réforme des catégories B), et la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (pour titularisation d'un agent).

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir ainsi que des dates d'enquêtes publiques et des remerciements des associations et organismes divers pour l'octroi de subventions ou d'aides diverses apportées par la Collectivité.

Un point est fait sur le projet de cadencement des trains applicable en décembre prochain, et toute la vigilance sera opérée quant au maintien d'un service public de qualité sur l'ensemble du canton.

Affiché le : 23/09/2011 .

Meung-sur-Loire, le 21 septembre 2011
Le Maire,
Pauline MARTIN

